

Auch le Mercredi 30 Avril 2008

## **Informations importantes**

Cher collègue, bonjour,

Dès le 2 janvier 2008, le Ministère de l'Agriculture et la FNSEA nous ont demandé si nous acceptions de participer au suivi post homologation de Cruiser. C'était la première fois que l'Etat nous associait à l'évaluation d'une nouvelle molécule. Même si nous préférierions participer en amont, c'est-à-dire pendant le processus d'homologation, c'est une très ancienne revendication du SPMF qui est ainsi satisfaite. On ne peut que se féliciter de la voir, timidement certes, mais enfin, prise en compte.

J'ai donc immédiatement et au titre de mes fonctions de président, répondu positivement.

Lors de notre dernière assemblée générale, cette volonté de surveiller nous même, dès les premiers jours de son utilisation, l'impact sur les ruches d'un nouvel insecticide a été sans surprise approuvée à l'unanimité par les adhérents.

Les apiculteurs ont trop souffert dans le passé d'intoxications causées par des produits homologués en dépit du bon sens. Désormais, ils n'acceptent plus de laisser à d'autres qu'aux seuls spécialistes de l'abeille que nous sommes, le soin d'apprécier ce qui se passe réellement sur le terrain.

Si nous disposions d'un Institut Technique, les choses seraient beaucoup plus simples puisque ce travail représenterait une part essentielle de son activité. Mais nous n'en sommes pas là. C'est la raison pour laquelle, depuis le 2 Janvier 2008, le SPMF s'apprêtait, sur simple demande de l'Etat, à fournir tout un réseau d'apiculteurs volontaires afin, pour la première fois, de faire en sorte que les techniciens de l'abeille participent activement aux observations sur le terrain..... « Dans la vraie vie » en quelque sorte.

Hélas, rien n'est prêt... et rien, ou en tout cas pas grand-chose, ne se fera.

Pendant trois mois, soit jusqu'au début avril, le Ministère de l'Agriculture, malgré des propositions concrètes de certains services régionaux de la Protection des Végétaux, n'a strictement rien préparé.

Le programme sur le papier était des plus ambitieux. La participation du Muséum d'Histoire Naturelle était évoquée ainsi que des observations sur les papillons. Dix sites Cruiser et 10 non Cruiser dans chacune des 3 régions (Aquitaine, Midi Pyrénées et Rhône Alpes), étaient envisagées.... soit un total de 30 Cruiser et 30 non Cruiser pour la France entière. Deux ruchers exposés Cruiser et 2 ruchers témoins dans chacune des 3 régions tests étaient prévus.

Compte tenu du retard accumulé, il est probable que rien ne sera opérationnel pour les semis. Dans le meilleur des cas, on peut espérer un rucher Cruiser et un non Cruiser sur une seule région.

Si tout se passe au mieux et s'il n'y a aucun contre temps d'ici là, peut être que tout ou partie des sites seront opérationnels pour la floraison des maïs.

**En résumé, on ne peut pas compter sur le suivi post homologation promis par l'Etat pour se faire une idée précise de l'impact des semis Cruiser/maïs sur les abeilles.**

En conséquence et afin de recueillir les informations nécessaires pour les discussions de l'automne, il est indispensable que, à titre personnel, tous ceux qui en ont la possibilité exposent volontairement quelques ruches témoins (4 à 6 suffisent amplement) auprès de champs semés Cruiser. Ces colonies devront être identifiées et suivies jusqu'au printemps 2009.

Il n'est pas question de se substituer à l'Etat ni de faire, à titre privé, des « expérimentations » qui, de toutes façons, seraient contestées si elles étaient présentées ainsi.

Cependant, il n'est pas possible de discuter avec les services de l'Etat uniquement sur la base de tests « officiels ». On sait d'expérience que, sauf en cas de mortalités massives devant les ruches, ils ne sont jamais capables de conclure. Par ailleurs, les résultats d'analyses de résidus sur abeilles sont tellement difficiles à obtenir, leur interprétation tellement subjective que, sauf exception, ils sont rarement exploitables.

Le seul moyen pour ne pas se retrouver à discuter dans le vide lors du bilan de fin de campagne, est donc de collecter, en tant que professionnels et de manière aléatoire (certains diront qu'on a toujours fait ainsi et que rien ne change..... je ne saurais leur donner tort) nos propres informations.

Afin de pouvoir vérifier leur bonne application, vous trouverez ci-joint, en page 4 du dépliant Syngenta adressé aux agriculteurs, toutes les dispositions légales qu'ils doivent respecter.

Sachez enfin que, **sous réserve d'en être informés au préalable**, le SPMF prendra à sa charge les frais d'analyse.

Je reste à la disposition de chacun d'entre vous pour fournir toutes les explications complémentaires qui vous seraient nécessaires....

Sincèrement....  
Le Président  
Joël Schiro

## **Rappel de quelques informations techniques.**

1. C'est dans le pollen et la cire qu'on retrouve le plus facilement des résidus, qui, en plus ne se dégradent que très lentement.
2. Le prélèvement de « pain d'abeille » (pollen et cire de corps le plus près possible du couvain) est indispensable en toutes circonstances.
3. Tous les prélèvements doivent être stockés au congélateur. Ils seront expédiés plus tard, systématiquement un lundi, et acheminés « en congelé » après avoir prévenu le destinataire à l'avance.
4. C'est le matin tôt que l'on trouvera le plus d'abeilles mourantes ou fraîchement mortes. On dit qu'il en faut 50 Gr pour l'analyse mais certains experts assurent être capables de fournir des résultats à partir de deux abeilles seulement.
5. Souvent, on retrouve plus facilement des résidus sur abeilles vivantes. Il ne faut donc jamais oublier de prélever par secouage 2 ou 3 enveloppes (idéalement et pour chacune des matrices concernées, il vaut mieux prévoir systématiquement 2 laboratoires au premier envoi et toujours conserver un échantillon pour une éventuelle contre analyse à postériori) de 500 abeilles environ qui seront conservées au congélateur en attendant l'expédition.
6. La pose de toile de maraichage (ou P17, ou voile de forçage) devant les ruches facilite le ramassage des abeilles mortes.
7. Il est toujours préférable de renseigner le laboratoire (qui ne peut pas travailler en aveugle) sur la molécule à rechercher. Lorsqu'on manque d'information, on peut s'exercer à plusieurs recherches préalables sur les végétaux suspectés car, de ce côté-là, on ne manque jamais de matière. Ce n'est qu'ensuite qu'on recherchera, sur les abeilles mortes, ce qui aura été détecté sur la culture soupçonnée.
8. Les deux laboratoires qui font autorité actuellement en France sont :

**ADME. 75 Chemin De Sommières. 30310 VERGEZE 04.66.73.15.61**

Il maîtrise déjà le Thiametoxan depuis longtemps.

**GIRPA. Angers Technopole. 8 Rue Henri Becquerel. 49070 Beaucozé. 02.41.48.75.70**

C'est le laboratoire que les apiculteurs ont connu par le travail remarquable effectué sur Fipronil. Sa maîtrise de l'analyse Thiametoxan est en cours et ne saurait tarder.

## **La situation en Italie.**

Nous sommes en contact permanent avec nos collègues Italiens dont la fin d'hivernage et le début de saison sont en avance d'un mois par rapport à nous. Nous échangeons au fur et à mesure les éléments dont nous pouvons disposer, chacun dans notre pays.

En résumé :

- Après des pertes hivernales clairement identifiées comme étant dues en partie à Varroa (il y a eu également une petite recrudescence de loque européenne par endroits mais, bien entendu, c'est anecdotique par rapport au reste), et en partie aux conséquences d'intoxications de l'année précédente, des milliers de ruches ont été décimées en Italie du Nord au moment des semis de maïs à partir du 15 mars 2008.
- Immédiatement, nos collègues ont transhumé massivement afin d'éloigner le plus de ruches possible des zones contaminées. Cela n'est d'ailleurs pas sans poser de multiples problèmes comme chacun peut l'imaginer.
- Pas plus qu'en France il n'est possible d'obtenir de l'Etat Italien des statistiques officielles sur les produits phytosanitaires utilisés.
- D'après les firmes consultées, sur les semences de maïs, les proportions seraient les suivantes :

Poncho : 37%

Cruiser : 26%

Gaicho : 12%

Régent : 7%

Non enrobé : 18%

On notera que les services régionaux Italiens de la protection des végétaux s'interrogent de plus en plus sur la nécessité et l'utilité agronomique de cette application massive.

- La première question qui vient à l'esprit consiste à se demander si les techniques d'enrobages sont les mêmes partout. Là encore, comme il n'y a pas d'informations de la part de l'Etat, nous ne disposons que des chiffres de sociétés privées.
- Environ 80% des applications sont faites par Monsanto et Pioneer qui sont les principaux « enrobeurs » en Italie. Bien qu'ils ne soient pas tenus à la « norme poussière » française (4 Gr par quintal), compte tenu du fait qu'une partie de leur production peut être exportée, la logique voudrait qu'ils utilisent les mêmes procédés qu'en France. Cependant, nous ne disposons pas d'informations précises sur ce point.
- Selon les mêmes sources 20% viendraient d'autres pays, dont la France et la Hongrie. On peut supposer que la production Française est conforme à la norme de 4 Gr par quintal. Bien entendu, on ne sait rien des enrobages Hongrois.
- Il peut arriver que les semences Cruiser soient aussi enrobées d'un fongicide. Le Thirame, parfois utilisé en France, pourrait générer des niveaux de poussières plus importantes..... (Certains évoquent le Triticonazole et d'autres molécules fongicides d'enrobage). Là encore, on ne sait rien de précis.

- L'an dernier, sur abeilles mortes, les laboratoires transalpins ont quantifié du Thiaméthoxam. Pour la Clothianidine il y a un résultat positif impossible à quantifier. L'échantillon n'était pas suffisant.
- Cette année 2008 les prélèvements sont nettement plus nombreux. Les premiers résultats signalent Clothianidine, Imidaclopride et Thiaméthoxam sur abeilles mortes et Imidaclopride sur pollen. Cependant, l'essentiel des résultats reste à venir.
- En tout cas, ce qui se passe en Italie témoigne que la France n'est pas la seule concernée par ces problèmes. L'échange d'informations entre les apiculteurs des deux pays est très intense (au risque d'ailleurs parfois de pénaliser les exploitations de ceux qui se chargent bénévolement de ce travail passionnant mais fastidieux). Il reste à espérer que les administrations et les scientifiques en fassent autant.

Nous ne sortirons de ces difficultés que par la transparence et le dialogue. Les informations en provenance d'Italie ne peuvent que m'inciter davantage à appeler chacun à faire, au maximum de ses possibilités, les efforts demandés dans la première partie de ce courrier.

Devant le retard accumulé par le Ministère de l'Agriculture, c'est en collectant les informations du terrain, de n'importe quel pays qu'elles viennent, que nous disposerons des éléments nécessaires à contribuer enfin à une meilleure protection de l'abeille et de l'environnement.

### **Post-scriptum :**

Je profite de ce courrier pour vous faire savoir que j'assure la maintenance apicole d'une expérimentation privée menée à l'initiative de Syngenta afin d'évaluer l'impact de « Cruiser Maïs » sur les abeilles en conditions de terrain.

C'est en tant que technicien de l'abeille que j'effectue ce travail, librement et à titre totalement personnel.

Mes ruches sont fournies gratuitement selon un « protocole abeilles » qui est à 100% de ma responsabilité.

Mon travail est également bénévole et je n'ai aucun lien de subrogation avec la firme.

Je rédigerai lorsque je le déciderai et sous la forme que j'aurai choisie, par étape si je considère que c'est nécessaire et en tout cas à la fin de mon travail, un compte rendu de mes observations qui sera librement soumis aux commentaires de tous ceux qui souhaiteront s'exprimer.

Compte tenu de mes antécédents dans le dossier technique « phyto/abeilles », personne ne peut douter des raisons qui me poussent dans cette étude : je veux savoir.

Si, dans les conditions du test, je constate que les abeilles sont empoisonnées, même si l'analyse ne confirme pas mon diagnostic, je le dirai. De la même manière, si je ne vois aucun impact négatif, je le dirai également sans me laisser influencer par les résultats du laboratoire.

Joël Schiro. 30 Avril 2008.